



Kigali, le 10 MARS 1995

N° 0144 /03.00/CAB

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION
B.P. 179 KIGALI

Ref. :

Annexe :

Objet :

Monsieur le Président du Front
Patriotique Rwandais
3, Avenue de l'Observatoire
1180 BRUXELLES

Monsieur le Président,

Conformément au point 4 du document
confidentiel signé à Dar-Es-Salaam entre le Gouvernement
Rwandais et le Front Patriotique Rwandais relatif aux
modalités de retrait des troupes étrangères, veuillez trouver
ci-joint copie de la lettre que j'ai adressée le 8 mars 1995
à l'Ambassadeur de France à Kigali.

NGULINZIRA Boniface
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

